

Envoyé en préfecture le 13/07/2017

Reçu en préfecture le 13/07/2017

Affiché le

13 JUL. 2017

ID : 031-213105612-20170713-D2017_73-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 21
- ayant pris part au vote : 31
- procurations : 10

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

L'an deux mille dix-sept et le 12 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière, en date du 06 juillet, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, MME MICHELE CHAVE, MME KATY COLDER, MME ISABELLE GODEAS, M.JOËL FEULLERAT, M. FREDERIC COMBE, M. DENIS MOLET, MME FLORENCE TOULZE, MME NADINE MAURIN, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M. GILLES HOURQUET, M.ERWAN DANIEL,
Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME VALERIE QUONIAM-DOUREL (Pouvoir donné à M. FREDERIC COMBE), M. DAVID ROFE (Pouvoir donné à MME KATY COLDER), M. FREDERIC BAMIÈRE (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), MME NATHALIE SIMON-LABRIC (Pouvoir donné à M.JOËL FEULLERAT), M. LAURENT ORTIC (Pouvoir donné à Mme BRIGITTE BEC), MME NATHALIE GAUVRIT (Pouvoir donné à M. LAURENT ROUX), M. DOMINIQUE GIRONNET (Pouvoir donné à M. PHILIPPE BAUMLIN), MME CHRISTINE GENNARO-SAINT (Pouvoir donné à MME BRIGITTE CABANES-MURITH), M. XAVIER MANGOGNA (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à MME ELISABETH ATTELAN),
Etaient absents excusés : M.PATRICE ETAVE, M. NICOLAS COSTES

FREDERIC COMBE a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2017/73

Objet : Modification de la composition de la Commission Action Sociale et Solidarité

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commission Municipale « Action Sociale et Solidarité » a été mise en place suivant la délibération du 28 mai 2014.
Monsieur Le Maire propose la modification de la Commission « Action Sociale et Solidarité » en proposant Madame ISABELLE GODEAS en remplacement de Monsieur YVAN NAVARRO.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité,

- D'adopter la modification de la Commission « Action Sociale et Solidarité »
comme présentée ci-dessus.

Pour copie conforme,

**Le Maire,
Marc PÉRE**

Pour le Maire,
et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFÉ



- Transmis le 13 JUIL. 2017
- Affiché le 13 JUIL. 2017